

LE COÛT DE LA SCOLARITE A LACORDAIRE

Le montant des frais de scolarité ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant à Lacordaire.

« C'est notre mission que d'accompagner les élèves désireux de réussir ».

Pour cela, un fonds de dotation a été créé : ce fonds intervient ponctuellement en cas d'accident de la vie (décès, perte d'emploi, séparation...) au travers de son activité de solidarité, Il finance des bourses d'étude en faveur d'élèves dès le primaire et jusqu'à la terminale ainsi que pour les études supérieures. N'hésitez pas à frapper à la porte de Lacordaire, une aide pourra être accordée (sous réserve des capacités du Fonds de solidarité et du respect des critères prédéfinis).

Pierre-Jean COLLOMB
Chef d'Etablissement

Coût Mensuel de la scolarité (sur 10 mois d'octobre à juillet inclus)

2023/2024	EXTERNES	DEMI PENSIONNAIRES
COLLEGE	209.39€	4€/ passage *

***de la sixième à la quatrième** : la restauration est en prestation forfaitaire, c'est-à-dire que chaque passage à la cantine coûte 4€ (entrée, plat, fromage, dessert).

A partir de la 3^{ème} : la cantine est en prestation différenciée. L'élève a le choix entre 2 modalités. Il continue de bénéficier du plateau à 4€, ou, peut également accéder à la formule self à la carte qui est alors facturée selon ses commandes.

Les élèves externes ont également accès aux selfs dans les mêmes conditions que les demi-pensionnaires.

Nota :

- Ces tarifs n'intègrent pas les cotisations volontaires appelées par familles, à savoir **la cotisation A.P.E.L.** (25€ en 2023-24) et **la contribution volontaire de solidarité** (120€ soit 40.80€ par famille après réduction d'impôt).

- Ces tarifs n'intègrent pas les pèlerinages obligatoires et les voyages, ainsi que les autres activités périscolaires payantes et optionnelles.